

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1904)  
**Heft:** 24  
  
**Nachruf:** Doret, David

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

	% du volume des gaz secs.	% du volume total des gaz.	} Température 610° Rendement 61,7 %
Acide carbonique	14,6	13,0	
Oxygène + azote	85,4	77,0	
Vapeur d'eau	—	10	

Les résultats ci-dessous ont été obtenus dans une grande usine à gaz allemande :

	% du volume des gaz secs.	} Température 764° Rendement 60,6°
Acide carbonique	17,9	
Oxygène	1,6	
Oxyde de carbone	1,5	
Azote	79,0	
Vapeur d'eau	10,0	

Le rendement n'est pas supérieur à celui de la moyenne de nos essais, malgré la plus grande teneur en acide carbonique. Il est évident que le siège de la combustion était trop bas et que le rendement réel est encore plus mauvais que celui donné par le calcul théorique, car le four ne pouvait pas, dans ces conditions, être très chaud; de plus, les pertes par échappement de l'oxyde de carbone ne sont pas comptées dans ce calcul de rendement.

Pour terminer, disons encore comment il est possible d'abrégier la méthode d'analyse que nous venons d'exposer: Le surveillant du four peut très bien se passer de mesurer la proportion de vapeur d'eau et les températures des gaz qui s'échappent, et se faire cependant une idée assez exacte de la marche de la combustion. Il peut fixer la température avec une précision suffisante en ayant soin de maintenir légèrement rouge la partie postérieure du carneau de fumée et d'éviter la formation d'une flamme d'oxyde de carbone. La teneur en vapeur d'eau n'est pas indispensable à connaître, par contre bien celle en acide carbonique; mais celle-ci se détermine d'une façon simple et peu coûteuse, qui peut être pratiquée dans toute usine à gaz, d'autant plus que le résultat compense largement la peine. Il suffit donc, pour obtenir un bon rendement, d'avoir 14 à 15 % d'acide carbonique, et plus si possible, la partie postérieure du carneau étant légèrement rouge.

## Divers.

### NÉCROLOGIE

† **David Doret,**

*marbrier-sculpteur, à Vevey, décédé le 5 décembre 1904.*

Le canton de Vaud et notre Société viennent de perdre, en la personne de M. David Doret, un homme ayant occupé une place éminente dans l'activité artistique et technique de notre pays. Aussi pensons-nous que quelques détails biographiques relatifs à la carrière du défunt doivent avoir leur place dans nos annales.

Né en 1821, M. Doret fut appelé encore jeune à prendre la succession des ateliers de marbrerie et de sculpture dirigés par son père et fondés par son grand-père, dans le courant du 18<sup>me</sup>

siècle. Les installations mécaniques nécessaires pour débiter les blocs de marbre étaient dès l'origine actionnées par le bief industriel de la rive droite de la Veveyse, à proximité de son embouchure dans le lac. L'usine avait ainsi été établie sur les graviers autrefois exposés aux crues du torrent, emplacement qui était déjà à cette époque désigné sous le nom local *A l'Arabie*. La nécessité de mettre l'établissement à l'abri des inondations de la Veveyse, conduisit de bonne heure ses propriétaires à exécuter des ouvrages de défense sur la rive droite du torrent, dès le bord du lac en amont. Le succès de leurs travaux d'endigement permit de transformer successivement une vaste étendue de terrain en un parc magnifique, verdoyant et fleuri.

Sous l'habile et infatigable direction de leur chef, les ateliers de l'Arabie acquièrent d'année en année une importance et une réputation bien méritées. Ils devinrent l'un des premiers établissements de ce genre en Suisse et furent appelés à livrer des ouvrages d'une grande valeur artistique, destinés à des édifices, publics et privés, tant dans le pays qu'à l'étranger.

Aussi, lors de l'exposition universelle de Paris de 1867, vit-on figurer, au nombre des exposants suisses récompensés, le nom de M. David Doret sur la liste de ceux qui furent, à cette occasion, nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Nous ne sommes pas en mesure d'énumérer ici tous les ouvrages dignes de mention sortis des ateliers de l'Arabie ou de leur succursale, fondée à Genève il y a déjà nombre d'années. Une semblable énumération dépasserait d'ailleurs de beaucoup le cadre étroit de cette notice.

Disons seulement que l'un des derniers travaux livrés par M. Doret fut la plaque commémorative érigée à Rolle tout récemment, à la mémoire du général Amédée de la Harpe.

C'est ici le lieu de mentionner un fait, digne de remarque au temps actuel et témoignant de l'attachement respectueux qu'inspirait à ses ouvriers le regretté défunt. Sur la dizaine d'ouvriers travaillant à ses ateliers lors de son décès, la moyenne des années de service se trouve être de 22 ans, et l'un d'entre eux y travaille depuis 33 ans.

Par le fait des travaux spéciaux de sa belle vocation artistique, l'on comprend que David Doret ait toujours voué un vif intérêt aux Beaux-Arts, dans les domaines de l'architecture et de la sculpture comme dans celui de la peinture, goût que les voyages faits dans sa jeunesse en Italie et en Orient ne purent que développer fortement. Il y a une quinzaine d'années que notre regretté collègue fit encore un voyage en Orient, où son âme d'artiste éprouva en Egypte, en Palestine et en Grèce, de vives jouissances et des impressions profondes, dont il aimait souvent à entretenir ses visiteurs et amis, lorsqu'ils admiraient, dans son cabinet de travail, les vues et les objets d'art qu'il en avait rapportés.

Avec des goûts aussi cultivés, l'on comprend que le défunt ait également manifesté une prédilection bien marquée pour les œuvres diverses du domaine de la littérature, dans la mesure où ses rares loisirs lui permettaient de s'en occuper.

Comme riverain de la Veveyse dès son enfance, M. Doret était fort au courant des allures de ce torrent redoutable, qui menaçait parfois la ville de Vevey de débordements désastreux. L'un d'eux, survenu vers la fin du 18<sup>me</sup> siècle, coûta la vie à plus d'une personne, à ce que rapporte un récit de l'époque. Le propriétaire du domaine de l'Arabie porta donc un intérêt tout spécial, et de bonne heure, à tout ce qui fut entrepris, il y a plus de quarante ans, pour endiguer ce cours d'eau entre la voie ferrée et le lac. Aussi, lorsqu'en 1880 fut rendu le premier décret relatif à cette correction fluviale, le gouvernement vaudois

appela-t-il M. Doret à la présidence de la commission exécutive chargée de pourvoir à la réalisation de cette entreprise, qui, en 1882, fut mise au bénéfice d'une importante subvention de la Confédération et placée sous son contrôle.

Connaissant à fond le régime de ce torrent, M. Doret contribua beaucoup par ses sages conseils à la réussite de l'œuvre qui lui tenait si fort à cœur, et il ne cessa d'y vouer ses soins et ses forces, jusqu'à l'époque, bien rapprochée de l'entier achèvement des travaux, où son âge avancé lui fit un devoir de résigner ses fonctions de président de la commission, et de restreindre ses occupations diverses.

Car, outre ses multiples travaux techniques et artistiques, le regretté défunt trouvait encore du temps pour plusieurs œuvres charitables et religieuses, parmi lesquelles nous citerons spécialement la direction de l'*Hospice du Samaritain*, à Vevey. Cette œuvre tenait une grande place dans ses affections, et ce ne fut que peu de semaines avant sa mort que M. Doret se décida à déposer sa charge de président du comité-directeur.

Il serait difficile de dire tout ce que M. Doret a été pendant de longues années pour cet établissement hospitalier, dont le personnel entier, tant les malades que les diaconesses qui le desservent, était toujours réconforté par les visites et l'intérêt assidus de ce vieillard, d'une piété aussi humble qu'aimable, et pleine de sympathie pour les souffrances nombreuses et diverses dont cette maison charitable offre habituellement le spectacle.

L'homme distingué qui vient de quitter ce monde, nous laisse ainsi le noble exemple d'une carrière longue et utilement remplie, d'une activité féconde poursuivie sans défaillance jusqu'à l'âge avancé de plus de 83 ans, tout cela accompli avec une conscience scrupuleuse dans tous les détails des affaires si multiples dont il était chargé.

Les qualités du cœur et la distinction de sentiments qui animaient M. Doret, n'étaient égalées chez lui que par sa modestie et sa grande bienveillance envers chacun, sans distinction. Un aussi beau caractère ne pouvait que faire impression sur tous ceux qui eurent le privilège d'entrer en relations avec un homme de cette valeur et de travailler avec lui. L'auteur de ces lignes a joui pendant nombre d'années de cet avantage. Il se félicite de l'occasion qui lui est offerte, par cette notice encore trop incomplète, de rendre un dernier et reconnaissant hommage à la mémoire de son ancien et vénéré collaborateur dans l'entreprise de la Veveyse.

Lausanne, 16 décembre 1904.

E. CUÉNOD, ingénieur.

## SOCIÉTÉS

### Association suisse pour la navigation sur le Rhin<sup>1</sup>.

Le *Bulletin technique* s'est fait représenter à la séance constitutive de la Société de navigation sur le Rhin, qui a eu lieu à Bâle le 3 décembre dernier, par M. Deluz, ingénieur à Lausanne.

Cette séance comptait environ 70 représentants, ingénieurs et commerçants, venus d'un peu partout en Suisse et de l'Allemagne du Sud; elle était présidée par M. Giovanni Rusca, ingénieur à Locarno, et patronnée par la Chambre du commerce de Bâle.

La question de la navigation fluviale en Suisse a été introduite par un exposé de M. Gelpke, ingénieur à Bâle, qui a bien voulu nous autoriser à publier un résumé de son discours.

<sup>1</sup> Voir N° du 25 novembre 1904, page 404.

La question de la grande navigation sur l'ensemble des voies fluviales, a-t-il dit, est maintenant sortie des études théoriques et on peut la considérer comme exécutable de Rotterdam à Bâle, soit sur un trajet de 828 km. Le problème de la navigation sur le Rhin supérieur est à l'étude depuis 1902; des essais ont été faits en août 1903 avec un bateau à hélice de 250 chev., lequel a fait le trajet de Strassbourg à Bâle sans incident. Cette année un convoi fut remorqué de Ruhrort à Bâle, soit sur 614 km., sans que l'on fût obligé de modifier la composition du convoi pendant le parcours; un accident, relaté par les journaux, s'est produit au remorqueur par suite d'une fausse manœuvre de virage.

Ces premiers essais sont concluants et correspondent entièrement aux résultats théoriques.

Le parcours de Strassbourg à Bâle peut être ouvert à la navigation sans travaux techniques secondaires.

Les déviations du fleuve par les bancs de sable mouvants diminuent considérablement en s'approchant de Bâle; les largeurs et les profondeurs sont très bien réglées pendant l'été, toutefois la pente en amont de Strassbourg est environ le double de celle en aval de cette ville, cours sur lequel on navigue déjà depuis longtemps.

La vitesse moyenne à la surface varie de 2,8 m. à 3,3 m. par seconde en hautes eaux; la vitesse moyenne par heure d'un bateau remontant le courant dès Strassbourg est de 1,0 à 1,5 km. plus faible que sur le parcours Strassbourg-Lauterbourg.

La durée de la navigation serait de 180 jours annuellement.

On peut prévoir pour le port de Bâle un trafic égal à celui des deux ports de Kehl et Strassbourg réunis, c'est-à-dire 700 mille tonnes par an.

Pour ce qui concerne la valeur économique de ce tronçon, les frais d'exploitation, plus élevés de 1 cent. par tonne kilométrique, ne pourront pas faire hausser beaucoup les tarifs moyens de transport. Les marchandises en bateaux complets à destination de la Suisse seraient expédiées de Ruhrort, Rotterdam et Anvers, ce qui donne un parcours moyen de 700 km. Les tarifs moyens de transport pour marchandises à tarif réduit varieront sur le tronçon Bâle-Strassbourg entre 1,4 et 2 cent. par tonne kilométrique, ce qui est plus économique que les transports par chemin de fer.

Quelques obstacles cependant empêchent la mise en exploitation immédiate du fleuve, les deux ponts de Kehl n'ont que 4 m. de hauteur au-dessus des hautes eaux et les sept ponts mobiles existant n'ont que des ouvertures de 25 à 30 m., au lieu de 40 à 50 m.

On pourrait, par la régularisation des eaux du lac de Constance, augmenter la durée de la navigation sur le Rhin supérieur de 60 à 80 jours.

La question de la navigation entre Bâle et Constance ne pourra être résolue que lorsque celle-ci arrivera jusqu'à Bâle. Il y aurait sur ce parcours des travaux à exécuter sur les points où la pente est trop forte; la chute du Rhin pourrait être maintenue en créant un canal éclusé derrière le château de Laufen. La plupart des ponts de ce parcours devraient être reconstruits.

Les conditions de la navigation seraient très favorables à cause de la stabilité complète du thalweg. Les frais généraux pour la correction de Bâle à Constance se monteraient à 30 millions de francs, soit 170 mille francs par kilomètre. Ils seraient supportés par les cinq Etats riverains du lac de Constance.

M. le Dr Ziegler donne ensuite un intéressant tableau des relations commerciales qui existent entre l'Allemagne, la Suisse